

# BTS ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

## PRÉSENTATION

**Le titulaire du BTS Assistance Technique d'Ingénieur est le collaborateur direct des ingénieurs.**

Son rôle est d'assurer la coordination entre les différents acteurs travaillant sur un projet industriel commun. Il exerce des fonctions de gestion de production, de gestion commerciale, de gestion de maintenance ou de chargé d'affaires.

Par sa formation polyvalente, l'assistant technique d'ingénieur peut occuper des emplois dans différents secteurs d'activité et au sein de divers types d'entreprises (PME-PMI, grandes entreprises ou administrations...).

## MISSIONS TYPES EN ENTREPRISE

- Élaborer les documents nécessaires au développement d'une production
- Assurer les relations interentreprises, fournisseurs, sous-traitants, clients
- Participer à l'élaboration des documents technico-commerciaux
- Contribuer à l'élaboration et à la rédaction d'un cahier des charges fonctionnel
- Analyser une solution existante afin de l'améliorer
- Conduire une étude de coûts de composants ou de produits
- Modifier ou restructurer un atelier de production
- Améliorer un poste de travail
- Participer à la conduite d'une politique de maintenance
- Participer à la conduite d'une politique de sécurité et d'environnement de l'entreprise

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

### CONTENU DE LA FORMATION

Français, Mathématiques, Physique et Physique Appliquée, Langue vivante, Économie et Gestion de l'entreprise, Formation professionnelle, technologique et scientifique.

### DURÉE DE LA FORMATION

2 ans dont 19 semaines par an en centre de formation

### LIEU DE LA FORMATION

Lycée Martin Luther King - Bussy-St-Georges (77)

## ACCÈS A LA FORMATION

### QUALITÉS REQUISES

- Avoir l'esprit critique
- Être imaginatif, créatif et innovant
- Avoir une grande dextérité
- Avoir le goût du travail bien fait
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Être titulaire soit d'un Bac STI2D (toutes spécialités), d'un Bac S, ou d'un Bac Professionnel (ELEEC, MEI, SEN...)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

---

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le titulaire du BTS Assistance Technique d'Ingénieur peut exercer en tant que :

- Assistant technicien d'ingénieur
- Technicien d'essais
- Responsable d'ordonnancement

Une poursuite d'étude est envisageable :

- Écoles d'Ingénieurs
- Licence, IUP, Licence Professionnelle
- Classe Préparatoire ATS

POLYVALENCE

FLEXIBILITÉ

MÉTHODOLOGIE